


SCANDALE AU FIFA

MONS

# Une caisse noire au Festival DU FILM D'AMOUR

 Une ancienne employée révèle l'existence d'une comptabilité parallèle

► De nouveaux documents viennent grossir le dossier polémique consacré au Festival international du film d'amour de Mons (Fifa). Après les accusations de harcèlement, la plainte pour traite d'êtres humains dont le délégué général du festival, André Ceuterick, a fait l'objet et des révélations faisant état d'absence totale de marché public dans le cadre de l'organisation de l'événement en 2011, une ancienne employée évoque l'existence d'une caisse noire.

**C'EST EN MAINS PROPRES** que cette dernière a souhaité nous confier certains documents, dont le bilan détaillé des ventes et prestations du festival en 2014 et la copie d'un reçu pour le paiement de 1.500 euros, en liquide, du Festival envers un groupe de musique qui s'était produit en 2015. "Ce n'est pas une énorme somme. Mais, pour moi, il est clair que la boîte noire est utilisée pour ce genre de transactions en liquide", nous explique l'ex-employée.

Pour étayer ses propos, cette dernière a analysé le bilan chiffré de l'édition 2014. "Le Fifa annonce une fréquentation de 30.074 festivaliers dans son rapport d'activités. Cette formule de festivaliers permet de comptabiliser les spectateurs, mais aussi toutes les personnes prenant part à des activités gratuites, tel-

les que les rencontres, conférences, etc.", précise-t-elle.

"Le bilan fait mention d'une recette liée aux places de 46.550,25 euros. Selon une étude menée par une ancienne étudiante, engagée au Fifa en octobre dernier, 47 % des festivaliers paient réellement leur entrée. J'ai repris les statistiques qui étaient en ma possession. J'ai déduit les groupes non payants, utilisé cette base des 47 % et mes calculs sont clairs : il manque 6.363 spectateurs payants et près de 38.000 euros dans les caisses du Fifa."

Et notre source, avec qui nous avons par ailleurs recommencé le raisonnement et les calculs, de souligner : "Lorsque l'on puise directement dans la caisse, on ne paie pas de TVA, on ne paie pas la Sabam et, surtout, on vole les distributeurs de films qui prennent entre 40 et 50 % du prix du billet. Il est clair que c'est financièrement intéressant..."

**CONTACTÉ, LE CONSEIL** d'André Ceuterick a précisé que son client n'avait "pas connaissance de l'existence d'une caisse noire ou de quelque difficulté d'écriture comptable."

Un audit est en cours, il révélera, ou non, d'éventuels dysfonctionnements au sein de la structure montoise.

## Sexistes, les contrats ?

**MONS** Si c'est avant tout l'existence de la caisse noire que notre interlocutrice souhaitait dénoncer, elle

est également revenue sur "l'attitude sexiste" d'André Ceuterick, dénoncée dans un courrier signé par les membres du personnel et envoyé aux administrateurs de l'ASBL Fifa. "J'ai en ma possession des documents qui donnent à réfléchir. Il s'agit de notes de frais pour le paiement de deux projectionnistes qui ont travaillé pour le festival. Le premier a travaillé en 2012 et a été payé 7 euros/heure, pour un montant total de 574 euros. L'autre est une projectionniste qui a travaillé en 2014 pour 5,60 euros/heure, pour un total de 526,40 euros."

**UNE DIFFÉRENCE** que les documents que nous avons en notre possession ne justifient pas. "Est-ce une coïncidence si le salaire horaire pour la projectionniste est inférieur à celui du projectionniste ? Ces personnes ont en plus été payées sous le barème. Et il est impossible d'avancer qu'il s'agisse de défraie-ment de bénévoles puisque celui-ci dépasse la limite légale autorisée, qui était de 27 euros/jour en 2014..."

Rappelons qu'un audit est en cours afin de faire la lumière sur les révélations de ces dernières semaines.

E. Brl.

E. Brl.